ownMap
share your own maps

Paramétrage de votre carte

Guide d’utilisation

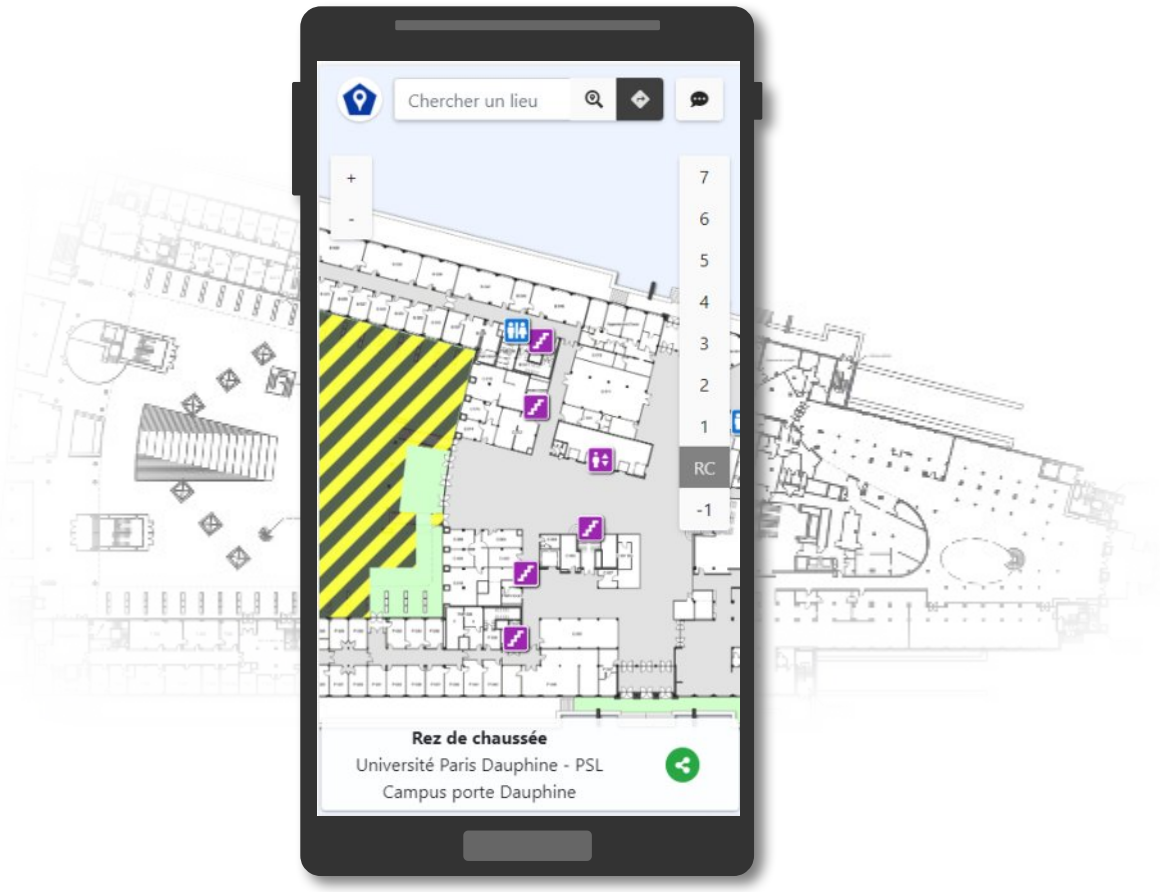

Version 1 rev. 27 - 2 décembre 2023 - https://www.ownmap.net/

Table des matières

Introduction....3
Notions et pré-requis....3
Création des cartes....5
Créer votre carte....5
Ajouter vos plans....6
Ajouter vos emplacements....7
Gestion des itinéraires....9
Principes des itinéraires dans ownMap....9
Les zones....9
Les axes de circulation....9
Les changements de niveau....11

Introduction

Cette documentation présente les actions à effectuer pour créer votre propre carte ownMap et la mettre à disposition de vos utilisateurs.

Pour l'utiliser, il est nécessaire de créer un compte utilisateur sur le site ownMap (https://www.ownmap.net/).

Notions et pré-requis

Avant de se lancer dans la création de la carte, il convient de connaître les éléments constitutifs de celle-ci.

Voici quelques termes utilisés :

- **Carte** : correspond à l'élément que l'on visite, généralement à un bâtiment
- **Plan** : correspond à une zone affichée, généralement un étage
- **Emplacement** : un endroit précis situé sur un plan, généralement une salle, un bureau, une boutique…
- **Point d'intérêt** : un emplacement particulier : toilettes, escalier, etc. Les points d'intérêt sont généralement affichés en permanence

Considérons maintenant la disposition d'une carte ownMap :

1. retour à l'accueil ownmap.net
2. zone de recherche d'emplacement
3. démarrer un itinéraire
4. fonction pour déposer un commentaire
5. sélecteur de niveau
6. fond de plan
7. point d'intérêt
8. panneau d'information
9. boutons de zoom

Pour créer votre carte sur ownMap, vous devez avoir au préalable :

- Préparé les fonds de carte à importer
- Décidé des emplacements que vous souhaiterez partager

> Vous pouvez également avancer au fur et à mesure, étage par étage si vous souhaitez vous familiariser avec la plateforme ownMap.

Une fois que ces actions sont prêtes, nous pouvons commencer !

Création des cartes

Créer votre carte

La première étape consiste à créer la carte.

Pour cela, cliquez sur le menu « Mes cartes » puis sur le bouton « Nouvelle carte ownMap »

Deux informations vous sont alors demandées :

- un **nom court** pour votre carte (25 caractères maximum).
- un **nom long** facultatif

> Le **nom court** servira pour créer une **référence** qui sera utilisée dans les liens vers votre carte. Cette référence est constituée du nom court en minuscule sans les accents, les caractères spéciaux sont remplacés par des tirets. Si une autre carte porte déjà cette référence, un numéro est automatiquement ajouté.

> La référence de la carte reste inchangée même si vous modifiez ultérieurement le nom court. En effet, les liens vers votre carte comportent cette référence et un changement rendrait inopérant tous les liens que vous avez communiqués.

> Si vous le renseignez, le **nom long** est utilisé à la place du nom court dans le panneau d'informations de la carte ainsi que dans les résultats de recherche de carte.

Lorsque vous validez la création de la carte, de nouvelles informations sont disponibles dans différentes rubriques :

- Général
  - **Mots clés :** les mots clés sont utilisés pour la recherche de votre carte sur la page d'accueil de ownMap
  - **Adresse :** il s'agit de l'adresse postale de votre bâtiment
- Visibilité
  - **Publier :** cette option vous permet de publier ou non votre carte. Si elle n'est pas publiée, seul vous pouvez y accéder en visualisation
  - **Coordonnées de la carte :** latitude et longitude de votre carte. Cela permet aux visiteurs de trouver votre carte lorsqu'ils sont à proximité via le moteur de recherche de la page d'accueil de ownMap

- Apparence
  - **Couleur d'arrière plan de la carte :** Si l'arrière plan de vos fonds de plans ne sont pas blancs, vous pouvez définir leur couleur pour éviter d'afficher la délimitation à l'affichage
- Options
  - **Activer les itinéraires :** permet d'activer les fonctions d'itinéraire de votre carte. Consulter le chapitre dédié aux itinéraires pour savoir comment paramétrer les itinéraires
  - **Carte groupée :** cette option permet d'inclure la carte dans le groupe de cartes. Cette fonction n'est disponible que pour les abonnements premium. Consulter le chapitre dédié aux cartes groupées.

Ajouter vos plans

Vous devez maintenant ajouter vos plans.

Pour cela, cliquez sur le menu « Plans » puis sur le bouton « Nouveau plan ».

Plusieurs informations vous sont alors demandées :

- un **nom court** pour votre plan (25 caractères maximum)
- un **nom long** facultatif
- l'**étage** correspondant à votre plan
- enfin, vous devez indiquer le **fichier image** de votre plan

> Le **nom court** servira pour créer une **référence** qui sera utilisée dans les liens vers le plan. Cette référence est constituée du nom court en minuscule sans les accents, les caractères spéciaux sont remplacés par des tirets. Si un autre plan de votre carte porte déjà cette référence, un numéro est automatiquement ajouté.

> La référence du plan reste inchangée même si vous modifiez ultérieurement le nom court. En effet, les liens vers votre plan comportent cette référence et un changement rendrait inopérant tous les liens que vous avez communiqués.

Une fois le plan ajouté, une option supplémentaire apparaît : **plan par défaut**. Cette option vous permet de désigner le plan qui sera ouvert par défaut à l'ouverture de votre carte. En général il s'agit du plan correspondant à l'entrée principale du bâtiment.

Ces éléments sont utilisés dans la consultation :

- L'étage est utilisé pour classer les plans dans le sélecteur de niveau
- Le nom court est affiché dans le sélecteur de niveau
- Le nom long (ou à défaut, le nom court) est affiché dans le panneau d'information

Une fois ce plan ajouté, vous pouvez recommencer cette opération pour ajouter les autres plans immédiatement ou ultérieurement.

Il sera ensuite temps d'ajouter les emplacements sur votre ou vos plans.

Ajouter vos emplacements

Pour ajouter les emplacements, cliquez sur le menu « Emplacements »

L'application affiche votre plan et une liste latérale sur sa gauche représentant les emplacements déjà créés. Elle est donc vide au départ :

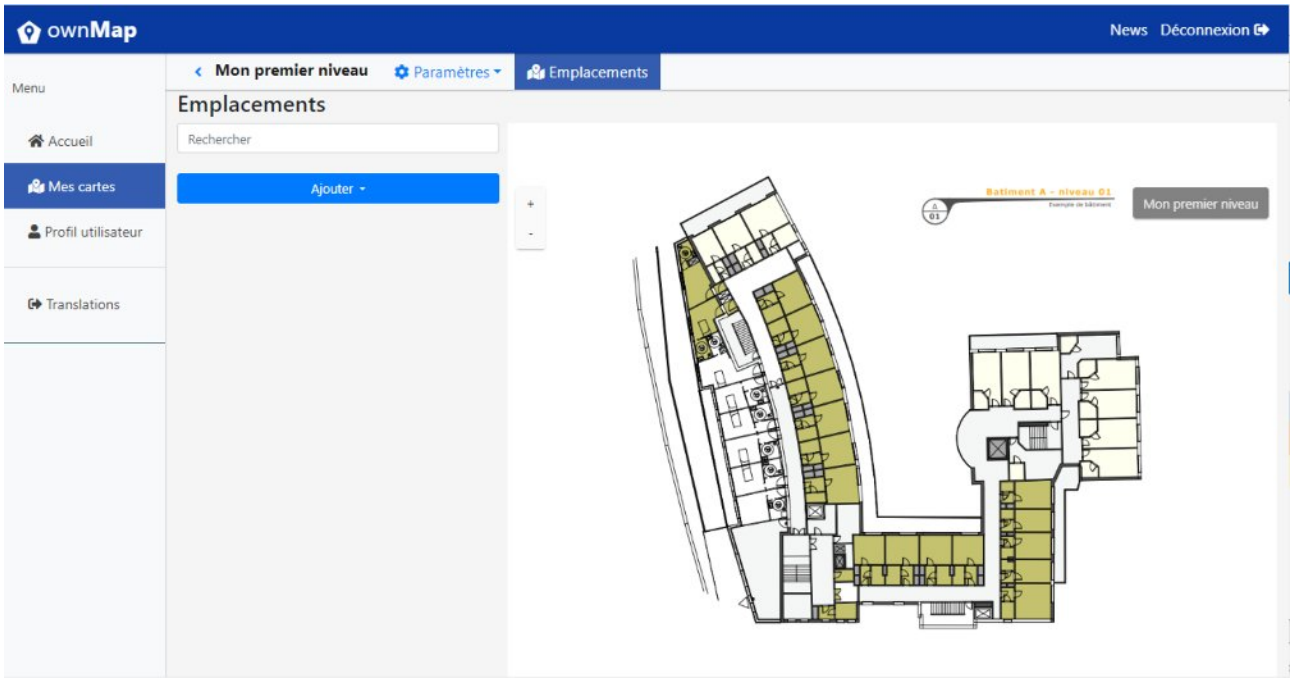

Pour ajouter un emplacement, cliquez sur « Ajouter » puis « un emplacement »

Un panneau apparaît sur la gauche par dessus la liste et plusieurs informations vous sont demandées :

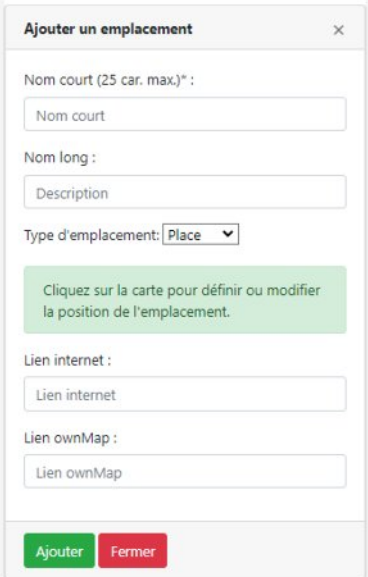

- un **nom court** pour votre emplacement (25 caractères maximum). Il s'agit généralement d'un numéro de bureau ou un code
- un **nom long** facultatif
- une liste **Type d'emplacement** permettant de choisir entre :
  - un emplacement (valeur par défaut)
  - des toilettes,
  - un escalier,

- un ascenseur
- un lien internet : permettant d'envoyer le visiteur vers une page web choisie
- un lien ownMap : permettant d'envoyer le visiteur sur un autre emplacement dans cette carte ownMap ou une autre

Le choix de l'emplacement du point se fera par un simple clic à l'endroit voulu sur la carte. Tant que l'emplacement est en cours d'édition, il suffit de cliquer sur la carte pour redéfinir l'emplacement du point.

Les changements ou la création sont validés en cliquant sur le bouton « Ajouter ».

Une fois cette validation effectuée, on peut fermer le panneau.

On peut aussi créer directement un nouvel emplacement.

Pour cela il suffit de saisir les informations du nouvel emplacement (en général le nom court), de cliquer sur le nouvel emplacement sur la carte puis de cliquer sur « Ajouter ».

> Les emplacements de type WC, escaliers ou ascenseur sont matérialisés par une icône affichée en permanence sur la carte.

Gestion des itinéraires

Les itinéraires sont une fonctionnalité permettant aux utilisateurs de voir comment se rendre d'un point à un autre de votre carte.

Cette fonctionnalité peut être activée dans les paramètres de la carte. Cependant, il faut au préalable préparer celle-ci.

Principes des itinéraires dans ownMap

OwnMap propose 2 façons de se déplacer sur un même plan : les zones et les axes de circulation.

Les zones

Une zone est un polygone placé sur votre plan. Tous les emplacements situés dans cette zone peuvent être joints directement dans un itinéraire. Le trajet sera effectué « à vol d'oiseau » et sera représenté par une courbe.

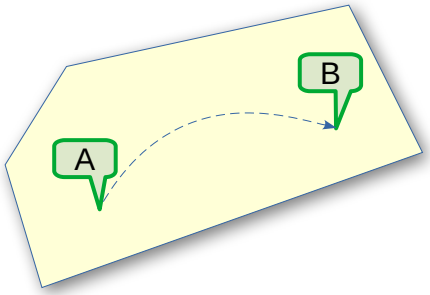

> Si votre carte permet des déplacements libres (une cour par exemple) ou si vos axes de circulation sont assez simples et bien représentés sur votre plan, cette méthode est la plus simple à paramétrer.

Si vous avez plusieurs zones qui ne communiquent que par un ou plusieurs points précis (par exemple un accès entre deux ailes de bâtiment), il faut superposer les zones et positionner un emplacement particulier de type « Repère » sur la partie commune.

Dans ce cas, un trajet passant d'une zone à une autre passera obligatoirement par le repère (ou un des repères) joignant les deux zones.

Ce mécanisme pourra être utilisé pour joindre des point en passant par plusieurs zones successives.

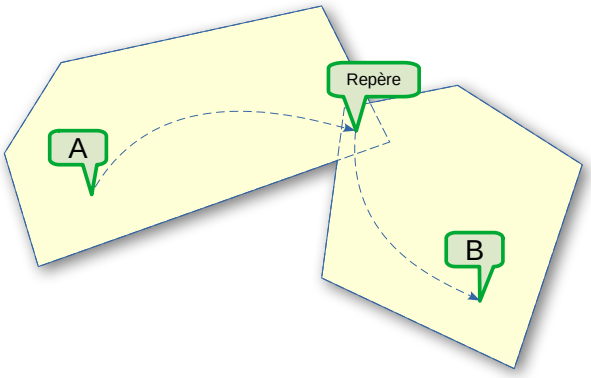

Les axes de circulation

Les axes de circulation sont des segments que vous placez sur les axes de circulation (typiquement les couloirs) de vos plans.

Lorsque vous posez un axe, tous les emplacements de votre carte qui ne sont ni sur une zone ni plus près d'un autre axe sont automatiquement associés à cet axe.

Le trajet sera alors effectué en passant par l'axe et sera représenté par un segment pour rejoindre l'axe, un segment le long de l'axe, puis un segment pour rejoindre la destination.

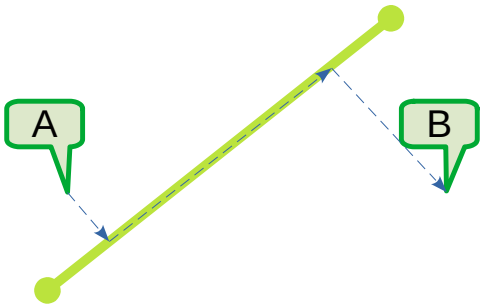

Si plusieurs axes se rejoignent à leur extrémité ou se croisent, le trajet pourra suivre ces jonctions comme représenté ci-dessous :

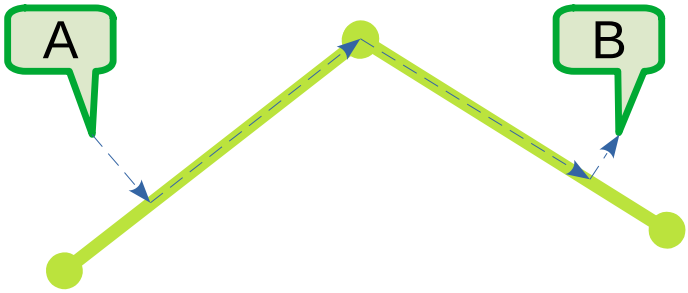

Trajet se poursuivant d'un axe à l'autre par leur extrémité

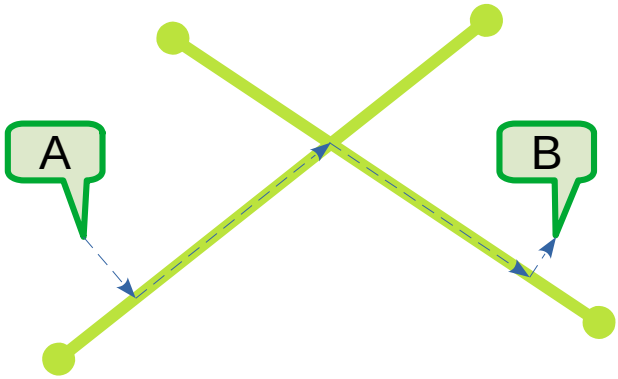

Trajet se poursuivant d'un axe à l'autre par leur croisement

Si vous souhaitez joindre une zone et un axe dans un plan (par exemple si un couloir conduit à une cour ou à un hall), il suffit que l'une des extrémités de l'axe se situe dans la zone.

Le trajet se fera alors en passant par l'extrémité de l'axe. Inutile dans ce cas de placer un repère.

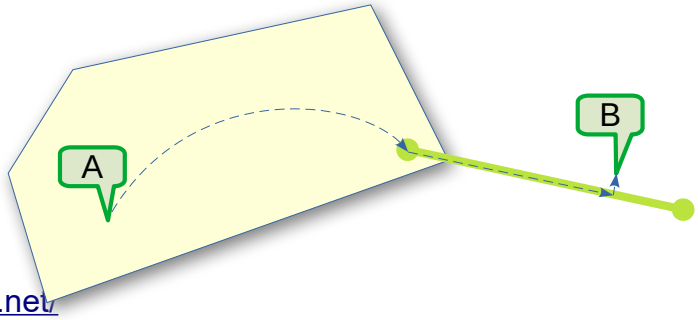

Les changements de niveau

Pour passer d'un niveau à un autre (donc d'un plan à un autre) on utilise les emplacement spéciaux de type « escalier » ou « ascenseur ».

Le principe est le suivant : tous les escaliers (ou tous les ascenseurs) portant le même « nom court » sont supposés communiquer pour changer de niveau.

Ainsi, un escalier appelé « Esc. A » au rez-de-chaussée permettra de se rendre à un escalier appelé « Esc. A » au 1er étage s'il existe.

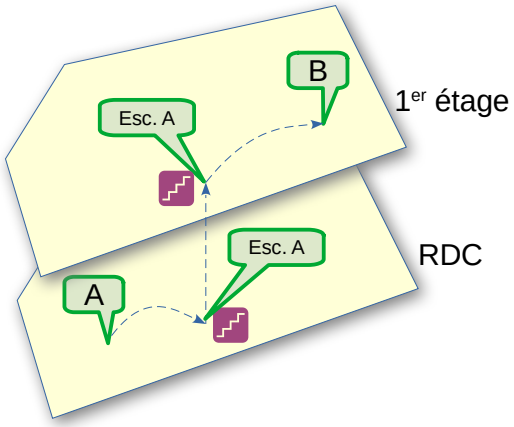

> Le moteur de calcul des itinéraires est conçu pour favoriser l'utilisation des escalier jusqu'à deux étages. Au delà il privilégie l'ascenseur. Bien entendu, ce paramètre tient compte de l'éloignement de ces ascenseurs ou escaliers par rapport au trajet (par exemple si l'escalier est plus loin que l'ascenseur, il pourra privilégier l'ascenseur même pour un étage).